

CÉRÉMONIE DE REMISE DES PALMES ACADÉMIQUES

Organisée par la section corrézienne de l'AMOPA (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques), la cérémonie officielle de remise des palmes académiques s'est déroulée le 30 mars 2022 au lycée Simone Veil à Brive. L'organisation matérielle a été le fruit d'une collaboration étroite entre le lycée et le comité local de l'AMOPA.

Elle s'est tenue sous la présidence de Monsieur Malroux, Inspecteur d'Académie-DASEN de la Corrèze, assisté par Madame Lavergne, inspectrice de l'Education nationale, Monsieur Sauvezie, inspecteur de l'Education nationale, Monsieur Chazarin, proviseur du lycée, tous trois en qualité de marraine et parrains des récipiendaires, et devant un public attentif constitué des proches des récipiendaires et de membres de l'association AMOPA.

Ouverte par le propos introductif de Monsieur l'Inspecteur d'académie, rappelant l'origine des palmes académiques et soulignant les valeurs qu'elles véhiculent, la remise des décorations a mis à l'honneur cinq récipiendaires :

Chevaliers : Bris Bernard et Lopez Sylvie

Officier : Barrau Maryse

Commandeurs : Delarbre Jean-Louis et Froidefond Martine.



Pour clore cette cérémonie, tous les participants à ce sympathique moment se sont retrouvés autour du verre de la convivialité préparé par les personnels du lycée.